

# LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT ET LES INSTITUTS

## 1. LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT (CECE)

Thierry BOKANOWSKI

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement arrive au terme de sa quatorzième année depuis que cette instance a été créée pour assurer une certaine cohérence dans les choix politiques et l'organisation de la formation au sein des deux Instituts (Paris et Lyon) auxquels il faut ajouter, depuis neuf ans, le Centre de Formation du Sud-Ouest, qui, tout en étant rattaché à l'Institut de Paris, n'en a pas moins ses caractéristiques propres.

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est composé, je le rappelle, d'un Président et d'un Secrétaire élus et des deux Directeurs des deux Instituts, ainsi que d'un ou plusieurs conseillers choisis au sein de la Commission d'Enseignement.

Cette année a vu le tirage au sort du nouveau Comité d'Evaluation en juin 2011 et de son installation en septembre 2011. Il a élu Annick Sitbon à la fonction de Présidente du Comité et Christine Bouchard à la fonction de Secrétaire du Comité.

Par ailleurs, en septembre 2011, Françoise Feder a été nommée Secrétaire du CECE en remplacement de Christian Seulin qui, élu Président du Groupe Lyonnais de Psychanalyse, a démissionné de sa fonction de Secrétaire du CECE.

La Commission d'Enseignement s'est réunie **cinq fois** au cours de l'année 2011, dont une fois pour la Commission Electorale, en mai 2011, qui a élu Françoise Coblence à la fonction de formateur, et une autre fois, en décembre 2011, pour la première « Journée des Formateurs » qui a eu pour thème : « Supervisions ».

Les trois autres réunions ont eu lieu en mars 2011, en juin 2011 et en octobre 2011.

La **réunion de mars 2011** a eu comme thème le « **Rapport du Comité d'évaluation** » dont le mandat s'est achevé en juin 2011, rapport qui est le fruit du travail collectif d'élaboration du Comité et a été présenté par Claude Smadja son Président.

Les conclusions principales du rapport mettent en lumière l'écart critique actuel entre l'instruction par le Comité d'évaluation et l'instance élective de la Commission électorale, et soulignent la dimension représentative du Comité d'évaluation. Deux propositions sont faites : retour au droit de vote des membres du Comité électoral et absence de recommandation de vote de ce même Comité.

Une fois la discussion engagée, il ressort que si la **question du droit de vote des membres du Comité fait l'unanimité**, les questions concernant la représentativité du Comité et l'absence ou non de conclusion orientée du rapport font débat.

Le **principe d'un entretien** avec le candidat fait consensus. La modalité de l'entretien se fait selon les perspectives que souhaite donner le Comité à cet entretien.

Deux points conduisent à une large discussion : la **communication**, ou non, **des conclusions du rapport** au candidat et la **question de la représentativité du Comité**.

Concernant le premier point : certains pensent que communiquer le rapport, ou ses conclusions, au candidat serait, en cas d'échec à l'élection, moins blessant narcissiquement que de ne rien lui dire ; cette question se lie avec l'opacité des raisons de l'échec à l'élection quand aucune critique ouverte n'a été formulée.

En ce qui concerne le second point, après une large discussion concernant la question de la représentativité du Comité au regard de l'ensemble de la Commission de l'Enseignement, C. Smadja intervient pour rappeler le « caractère critique de la situation actuelle » avec la « nécessité de revenir à un écart moyen entre le point de vue du Comité et le vote de la Commission électorale ». On a remarqué que récemment il y avait une tension trop grande entre le Comité et le grand groupe (c'est-à-dire l'ensemble de la C.E.)

La suite des discussions va porter sur différents points tels que la question des **critères**, la question des **votes par procuration** qui semblent disqualifier à la fois le Comité d'évaluation et la Commission électorale, l'**absentéisme** et les **pouvoirs** lors de la Commission électorale donnant le sentiment d'aggraver la situation de crise actuelle, qui fait craindre une chute du nombre de candidats et un risque pour l'avenir de la Société. Le vote aux 2/3 est ainsi remis en cause, (pourquoi ne pas en venir à une majorité simple ?), question qui reste ouverte.

Au terme de cette réunion, C. Smadja conclut en trouvant que les échanges se sont situés dans le prolongement des propositions du Rapport : la discussion a porté davantage sur la structure d'ensemble du processus d'évaluation que sur les critères. On doit prendre en compte les petites différences, mais la mission de l'établissement d'un Rapport a comme exigence de surmonter les divergences individuelles : il est on ne peu plus normal qu'il y ait des points de vue qui s'opposent, mais il convient de réfléchir aux écarts trop importants qui sont sources de tension.

La **réunion de juin 2011** a été consacrée au tirage du nouveau Comité d'évaluation (renouvelable tous les deux ans), puis à une discussion concernant la demande d'honorariat en cours de mandat et enfin à des propositions concernant de possibles perspectives d'évolution du Séminaire de Formation Permanente.

#### **-- Tirage au sort du Comité d'Evaluation**

Une discussion s'engage à propos des motifs susceptibles de conduire au retrait de certains membres du tirage au sort. Il est question en particulier des membres qui atteignant la limite d'âge de 85 ans doivent mettre un terme à leurs fonctions de formateurs. Le Président de la SPP, Bernard Chervet, souhaite que cette question soit débattue en CE, de façon à préciser clairement la légitimité des motifs invoqués.

Par ailleurs, un consensus se fait sur l'exclusion du tirage au sort des seuls membres déjà élus ou tirés au sort pour la Commission des candidatures.

*Les membres du nouveau Comité d'Evaluation tirés au sort sont :*  
Christine Bouchard, Sylvie Dreyfus-Asseo, Bianca Lechevalier, Albert Louppe, Bernard Penot, Michèle Perron-Borelli, Denys Ribas, Annick Sitbon, Gérard Szweg, Geneviève Veuriot, Jean-Pierre Veuriot.

*Les suppléants* : César Botella, Sylvie Faure-Pragier, Christine Jean-Strochlic, Michèle Jung-Rozenfarb, Jean-Michel Porte, Michel Vincent.

La Commission de cursus de Lyon qui s'est depuis réunie en juillet a désigné un membre, Elsa Schmid-Kitsikis, et son suppléant, E. Chervet.

**-- Question de la demande d'honorariat en cours de mandat**

Un courrier de l'ancien Président de la S.P.P., Jean-Michel Porte, adressé au président du CECE. est lu par celui-ci. Ce texte, riche et complexe, conduit les membres de la CE à proposer qu'il leur soit adressé pour être étudié avant qu'une discussion ait lieu en CE. Le thème est donc reporté à une prochaine CE.

**-- Propositions concernant l'évolution du Séminaire de Formation Permanente**

Christian Seulin rappelle l'histoire et l'organisation affinée au fil du temps de ce séminaire. Les organisateurs, Christian Gérard et lui-même ont soumis des propositions au CECE et à la Commission des représentants régionaux : ouverture du Séminaire aux Analystes en Formation parisiens, réduction des droits d'inscription pour l'ensemble des Analystes en Formation, interventions aussi bien en plénière qu'en tant que directeurs d'ateliers des membres formateurs des régions. Le CECE et la Commission des représentants régionaux ont accepté ces propositions.

Une discussion s'engage, certains rappellent la spécificité pour les régionaux de ce Séminaire que les propositions risquent de faire disparaître. Les possibilités nouvelles d'échanges et de rencontres entre Analystes en Formation de Paris et des régions que ces propositions impliquent peuvent par contre être bénéfiques pour l'avenir de la SPP.

Un vote à main levée a lieu et les propositions sont acceptées par la majorité des membres de la CE.

La **réunion d'octobre 2011** examine la **modification des statuts** à laquelle ont travaillé dans le cadre du « Comité de révision des statuts », comme membres de la C.E., B. Brusset et E. Chervet, avec comme conseillère H. Troisier.

B. Chervet, Président, souligne deux points à modifier qui paraissent essentiels :

-- *La question de l'absence de droit de vote des instances instructives* :

- Celle de la Commission des Candidatures,
- Celle du Comité d'Evaluation,

du fait qu'un grand nombre de membres (qui sont dans les instances) souhaitent aujourd'hui une modification de ce « non droit de vote » dont ceux mêmes qui avaient été les promoteurs de cette clause.

-- *Le deuxième point, tout aussi exigeant, c'est qu'au regard des statuts d'une association R.U.P. seuls peuvent se prévaloir du titre de « membre », les « membres actifs », c'est-à-dire ceux « qui ont le droit de vote et sont éligibles ».*

Dans ce cas, il n'est plus possible de parler de « Membres honoraires ». Une discussion s'engage sur le titre qui pourrait être attribué aux personnes, déjà honoraires ou futurs

honoraires, et qui serait légitimement acceptable, sachant que ces personnes ne pourront plus figurer sur la liste des membres actifs. Un consensus se dégage pour proposer le titre de « psychanalyste honoraire de la S.P.P. », de façon à signaler leur appartenance.

Sont aussi abordées les questions qui visent à éclaircir les problèmes posés par les modalités de décompte des votes et de mieux définir ainsi ce qui est désigné par l'appellation de « suffrages exprimés » : votes par procuration, pouvoirs, sortie des décomptes des votes blancs, nuls et abstentions. On rappelle qu'une abstention du fait de l'absence de quelqu'un est alors équivalente à un vote négatif.

Bernard Chervet envisage la possibilité de deux modalités de vote : la formule des « suffrages exprimés » pour les votes institutionnels en A.G. et une autre pour les votes nominatifs d'élection des titulaires et formateurs : une réforme des statuts nécessite deux tiers des voix alors que pour une modification du Règlement Intérieur, une A.G. suffit.

Conformément à l'Ordre du Jour, s'ensuit **l'examen du chapitre III, article 13 des Statuts.**

Le travail de simplification apporté dans cette mouture où nombre de points qui appartenaient auparavant aux statuts sont reportés au R.I. semble satisfaire l'ensemble des membres de la C.E. Quelques suggestions de corrections de forme et de principe sont faites sur ce projet de statuts.

- Certains insistent sur l'importance de maintenir très explicite la clause de durée limitée au mandat des formateurs dans les statuts, ce qui a été un enjeu de l'acceptation de la réforme par l'A.G. Laisser cette clause à l'appréciation de la C.E. risquerait de conforter le « fantasme d'éternité » des formateurs ! Ce qui n'est pas statutaire pourrait par contre être laissé à l'appréciation de la Commission d'Enseignement.

- La question du nombre de présents à la Commission Electorale est posée, d'autant plus que les membres (12) du Comité d'Evaluation vont pouvoir voter. Doit-on instituer un pourcentage nécessaire de présents ? Ce quorum doit-il figurer dans les statuts ou le R.I. ?

- La question de l'indépendance de la Commission d'Enseignement par rapport au Conseil d'Administration, est posée. Notamment la discussion porte sur la phrase (p11) : « toute modification du cursus doit-être discutée au préalable avec le conseil d'administration. »

Thierry Bokanowski, à ce sujet, propose de lancer ultérieurement un *débat sur l'autonomie de la Commission d'Enseignement.*

Dans la suite de cette réunion seront discutés :

-- La question de la **demande d'honorariat en cours de mandat.**

À la faveur des discussions précédentes concernant les statuts, ce point devient obsolète, puisque le « psychanalyste honoraire » n'est plus membre et, de ce fait, n'a plus droit de vote. La question concernant la demande d'honorariat en cours de mandat entraîne le fait que le remplacement du membre devenu honoraire soit assuré par un suppléant tiré au sort.

-- Les réflexions concernant la **disparité des réponses** à propos des **évaluations à l'admission du cursus** (notamment en ce qui concerne le décision d'ajournement) constatée **entre certaines sous-Commissions** du cursus. Les sous-Commissions concernées ont été conduites à travailler ensemble : l'expérience entreprise s'est avérée intéressante et fructueuse.

-- Une information concernant une **demande officielle d'un membre formateur de la Société Britannique** de venir rejoindre la Commission d'Enseignement dans le but de venir faire des supervisions. Cette demande, pour intéressante qu'elle ait pu paraître à la Commission d'Enseignement, mérite que celle-ci y réfléchisse.

La première **Journée des Formateurs** autour des « **Supervisions** », en décembre 2011, organisée par T. Bokanowski et C. Seulin.

Quatre exposés ont été suivis de très larges discussions entre membres formateurs.

Les orateurs ont été :

- B. Brusset : « Sur les supervisions dans le cursus »
- R. Roussillon : « L'évaluation de l'analyse supervisée dans différentes cultures psychanalytiques »
- M. Perron-Borelli : « Travail de contre-transfert en Supervision Collective »
- D. Arnoux : « L'absence pour une psychanalyse contemporaine. À propos de la Supervision Individuelle »

### **Les fins de Cursus en 2011**

- Il y a eu 15 réunions de fin de cursus : 12 à Paris, 3 à Lyon ;
- 30 cursus ont été clos et validés : 23 à Paris, 7 à Lyon ;
- 3 cursus n'a (ou n'ont) pas été clos et validés : 2 à Paris, 1 à Lyon.

### **Nombre d'analystes en formation**

Il y a actuellement :

- 292 analystes en formation : 244 sont inscrits à l'Institut de Paris ; 48 sont inscrits à l'Institut de Lyon.
- 12 ont été suspendus ;
- 18 entrent dans la catégorie « anciens élèves ».

### **Étude de la répartition des analystes en formation de Paris et de Lyon**

Avec 292 analystes en formation, on note une stabilité si l'on compare à la moyenne des dix dernières années qui s'élève à 308.

On doit rappeler que le pic des années 1998 à 2000 correspond à l'afflux des analystes en formation issus du tout divan, lequel afflux est actuellement résorbé et l'on retrouve les valeurs antérieures (1993, 1994).

*Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon*

*Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)*

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>353</b>	<b>334</b>	<b>319</b>	<b>313</b>	<b>306</b>	<b>303</b>	<b>310</b>	<b>313</b>	<b>303</b>	<b>308</b>	<b>297</b>	<b>293</b>	<b>291</b>	<b>292</b>

La tendance est la même pour Paris et pour Lyon.

### **Les analystes en formation**

L'IPSO [International psychoanalytic students organisation] a comme représentantes élues pour deux ans depuis août : Julie AUGOYARD, Olivier HALIMI, Nora NIESEN et Arlette RIZZO pour l'Institut de psychanalyse de Paris. Il n'y a actuellement pas de représentant IPSO à Lyon.

Les correspondantes des Unités de l'Institut de Psychanalyse de Paris sont :

- Unité 1-2 : Annick BISMUTH et Caroline TEXIER-DESportes
- Unité 3-4 : Annie MELIHAN-CHEININ et Martine SANDOR-BUTHAUD
- Unité 5-6 : Danièle AMAZAN-LEGRAND, Christine de CRESSAC-HUMBERT, Vincent FLAVIGNY et Carlos PACHECO.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des collègues titulaires ayant fonction de formateur pour les sérieux de leur travail au sein de l'ensemble des Sous-Commissions et lors des "Fin de cursus", ainsi qu'à Mme Caroline Kestens pour le dévouement et l'efficacité qu'elle apporte dans ses fonctions de secrétaire de l'Institut de Paris.

## **2. COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS**

Bernard BRUSSET

Dans cette deuxième année de son deuxième mandat, le Comité de direction de l'IPP a inscrit son activité dans la continuité en poursuivant la mise à jour des statistiques, la clarification des courriers et du programme : Anne Deburge dans la gestion des réunions de cursus et la maîtrise du courrier, Eric Valentin dans la mise au point du programme et la co-direction avec Christian Seulin du Séminaire de formation permanente.

Nous avons reçu les auteurs de nombreuses demandes atypiques, quand il ne suffisait pas de répondre au courrier ou de renvoyer au Site Internet de la SPP (il est souvent ignoré ayant le défaut de ne pas commencer par un "p" comme psychanalyse).

Le Comité de direction a été régulièrement aidé dans ses tâches par H. Troisier, historienne de l'institution et des règlements, M. Vincent pour les relations avec l'Europe de l'Est, B. Penot pour les relations avec la Fédération européenne. Mme Caroline Kestens-Combalt, secrétaire de l'Institut, a assumé efficacement ses fonctions dans la bonne humeur.

L'activité de l'Institut est à tout point de vue comparable à celle de l'an passé. Le nombre de

candidatures évaluées, de candidats acceptés, ajournés ou refusés en 9 réunions dans l'année 2010, donnent des chiffres semblables à ceux des années précédentes.

A Paris : il y a eu 9 réunions des sous-commissions d'admission au cursus

Les résultats sont les suivants :

Admis : 23 sur 39,  
Ajournés : 7,  
Refusés : 9

Centre de formation du Sud-Ouest :

4 admis sur 5

Sous-Commission n°10 (Est-Maghreb) :

1 admis,

Soit au total (IPP) 28 admis (19 l'année dernière),  
7 ajournés et  
10 refusés

28 : c'est le même chiffre qu'en 2003, 2006 et 2007.

En décembre 2011, 17 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission, 5 à Toulouse.

Le nombre total des AEF en 2011 est de 244 à Paris, dont le CFSO et les étrangers (sous-commission n°10), et 48 à Lyon, soit 292 en tout.

Les fins de cursus en 2011 :

En 10 réunions, 23 candidatures ont été étudiées. Il y a eu 21 cursus clos et validés, et deux ni clos ni validés (avec demande d'une troisième supervision),

Il y avait, fin décembre 2011, en attente de la réunion de fin de cursus : 12 AEF dont 6 pour lesquels la réunion est prévue.

Et, de plus, 12 cursus suspendus ou arrêtés pour diverses raisons soit 5%. Il y a 18 "anciens élèves" c'est-à-dire cursus validé sans appartenance à la SPP.

Une récente enquête sur 10 ans (2002-2011) donne les résultats suivants :

544 dossiers examinés, 298 admis soit près de 60%, environ 240 cursus clos et validés, soit 85% : donc 48 n'ont pas terminé leur cursus, soit environ 15% : il y a eu environ 10 cursus non validés, les autres AEF ont été radiés pour non-paiement des droits après plusieurs rappels (mise à jour récente par Mr. Barbier), d'autres ont démissionné pour diverses raisons, ou sont morts (9 décès sur 10 ans).

Ainsi à Paris, il y a eu 45 nouveaux dossiers de candidature en 2011 : ce chiffre est inférieur à la moyenne depuis 10 ans qui est de 54. La diminution du nombre de candidats semble compensée partiellement par un taux plus important d'admis (plus proche maintenant d'environ 60% que des 50% environ antérieurs.

### Le programme :

Le décès de Liliane Abensour et celui d'André Green ont beaucoup affaibli l'ensemble du programme de formation d'une manière à ce jour impossible à compenser.

- Les supervisions dites collectives (c'est-à-dire individuelles en groupe) ont été proposées au nombre de :

- 21 à Paris,
- 2 à Toulouse,
- 1 à Besançon.

Cependant, à Paris, cinq ont été ou vont être arrêtées et deux sont ou seront créées (quatre sont faites à deux superviseurs, en co-supervision).

- La formation théorique (indiquée dans le programme annuel) :

A Paris : elle comporte les séminaires hebdomadaires au nombre de 4, 8 deux fois par mois, les autres sont mensuels ou trimestriels

Les séminaires d'enseignement et de formation s'adressant en priorité aux AEF :

A Paris :

- d'initiation à la psychanalyse 5 ;
- études de textes 7 ;
- clinique et théorie 19 ;
- les pratiques 4,

le CFSO : 8

Dans les régions : 6

Soit au total : 49 séminaires

Les formations spécifiques complémentaires à Paris, au CFSO et dans les régions :

- psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent : 5,
- psychosomatique : 3,
- psychodrame 5,

Séminaires d'étude et de recherche des membres titulaires dans leur fonction de formateur : 11  
Donc 59 séminaires dans le cadre de l'Institut, auquel s'ajoutent les séminaires dans le cadre des activités scientifiques de la SPP et les formations et enseignements dans les institutions de soin (dont les présentations d'entretiens avec un patient): 10, Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent : 2,

Lors du congrès des psychanalystes de langue française à Paris, des ateliers cliniques dans trois groupes de 15 ou 20 analystes en formation ont été organisés par les représentants de l'Ipsa. Cette formule rencontre un vif succès. Elle sera augmentée en nombre et en durée en 2012.

Le Séminaire de formation permanente, réservé aux AEF des régions, organisé par Eric Valentin et Christian Seulin, a maintenu sa spécificité. Il a eu pour thème en Janvier 2011 : "De l'excitation au couple pulsion-représentation dans la cure." Le nombre de participants a été de 174.

Les réunions d'Unités internes de l'IPP associant AEF et formateurs ont continué à avoir lieu

deux fois par an. Une réunion commune des trois Unités a eu lieu et par la suite de deux des trois unités, ce qui semble épisodiquement préférable, plus vivant, mais laissant moins de temps pour les interventions. De plus en plus, ces réunions, outre la présentation des nouveaux admis au cursus et des nouveaux membres formateurs, permettent une meilleure connaissance mutuelle. Elles comportent, en principe, un thème d'échanges scientifiques convenus lors de la réunion précédente et indiqué dans l'ordre du jour de la convocation. Ainsi, elles peuvent être éventuellement préparées. Des précisions ont été données sur le décret d'application de la loi 52 sur l'usage du titre de psychothérapeute et les controverses à ce sujet, mais aussi sur les activités de la SPP, et en projet sur l'histoire de la SPP et sur les supervisions du cursus. Les réunions permettent également la diffusion de l'information sur les groupes de travail et sur les activités de l'Ipsos et leur évaluation.

Les correspondantes des Unités de l'IPP élues en 2010 :

Unité 1-2 : Catherine Desportes et Annick Bismuth :

Unité 3-4 ; Nathalie Chevreul-Gonzales, Elisabeth Manivel, Brigitte Benchetrit :

Unité 5-6 : Claire Chopin-Hohenberg, Christine de Cressac-Humbert,  
Odile Speth-Lepetitcolin.

En fin de leur mandat de deux ans, elles seront relayées en 2011.

### 3. COMITE DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE LYON

Robert MANCINI

#### A. Pour l'année 2011

La composition du Comité de Direction est la suivante :

- Directeur de l'Institut : Robert MANCINI
- Secrétaire de la commission du cursus : Emmanuelle CHERVET
- Secrétaire de l'enseignement : François DUPARC

À fin décembre 2011, le nombre d'analystes en formation inscrits à l'Institut de Psychanalyse de Lyon était de 48 (ils étaient 55 en 2010, 54 en 2009).

Il y a 31 femmes et 17 hommes.

- 34 sont psychologues,
- 10 sont psychiatres,
- 3 sont médecins généralistes
- 1 est psychomotricienne.

Sur ces 48 analystes en formation :

- 21 sont de l'agglomération lyonnaise,
- 11 de la région méditerranéenne,
- 9 sont de la région des Savoie,
- 4 de la région grenobloise,
- 3 d'autres localisations (Bourgogne Franche-Comté, Suisse, Russie).

Il faut noter que nous n'avons reçu que 3 demandes d'ouverture de dossiers au cours de l'année 2011, ce qui est un chiffre exceptionnellement bas au regard des années précédentes (8 en 2010, 14 en 2009, 10 en 2008, 6 en 2007).

La commission du cursus s'est réunie 6 fois dans l'année. Plusieurs de ces réunions ont été consacrées à faire le point sur les cursus suivis. Trois dossiers de candidature ont été examinés:

- 2 candidats ont été acceptés, avec cursus suivi,
- 1 candidat a été ajourné pour 2 ans,

Trois réunions de fin de cursus a été organisée, les 8 janvier, 19 février et 1<sup>er</sup> et 2 juillet, sous la responsabilité de la Commission d'Enseignement, avec la participation de membres du Conseil Exécutif.

- 7 analystes en formation ont eu leur cursus clos et validé,
- 1 analyste en formation a eu son cursus non clos, non validé.

Les membres titulaires ayant fonction de formateurs assurent actuellement 12 séminaires de formation, dont un destiné tout particulièrement aux analystes en formation. Ce séminaire qui a pour thème *Technique et pratique psychanalytique* est placé sous la responsabilité du

Comité de Direction.

La direction du Centre d'écoute et d'informations psychanalytiques est désormais assurée par A.C. Campos. Deux groupes de référence, chacun sous la responsabilité d'un titulaire ayant fonction de formateur, permettent aux analystes en formation de se former à la pratique des entretiens préliminaires.

Rappelons également, sur le plan de l'organisation, le dispositif des correspondants. Ce dispositif permet de mieux accueillir les nouveaux arrivants et de faire circuler l'information entre les analystes en formation, le Comité de Direction et le bureau du GLP-RA. Nous faisons le point chaque mois avec les correspondants au cours d'une réunion à laquelle est invité le président du GLP-RA.

Il faut souligner que les analystes en formation participent activement aux échanges scientifiques. Les articles qu'ils publient dans le Bulletin du GLP-RA en témoignent. Ils sont présents également aux colloques et conférences ouvertes au public. Un certain nombre d'entre eux contribuent à l'organisation de ces manifestations et nous leur en sommes reconnaissants.

Les recettes, ouvertures de dossiers, droits des analystes en formations et droits des anciens analystes en formation, s'élèvent au total à 42.286 €.

Je remercie chaleureusement Emmanuelle Chervet, secrétaire de la Commission du Coursus, et François Duparc, secrétaire de l'Enseignement, pour le travail qu'ils accomplissent au sein du Comité de Direction. J'adresse mes remerciements à l'ensemble des collègues ayant fonction de formateur pour le sérieux de leur travail au sein de la Commission, ainsi qu'à Mme Michèle Assous pour le dévouement et l'efficacité avec lesquels elle assure le secrétariat de l'Institut.

## **B. Pour l'année 2010**

*(ce rapport ayant fait l'objet d'une omission dans le précédent Bulletin de la SPP, la rédaction a présenté ses excuses à Robert Mancini. C'est pourquoi, suite à sa demande, nous le publions dans le numéro actuel)*

En 2010 un nouveau Comité de Direction a été élu au mois de mars, pour une durée de trois ans. Sa composition est la suivante :

- Directeur de l'Institut : Robert MANCINI
- Secrétaire de la commission du coursus : Emmanuelle CHERVET
- Secrétaire de l'enseignement : François DUPARC.

À la fin du mois de décembre 2010, 55 analystes en formation étaient inscrits à l'Institut de Psychanalyse de Lyon. Le nombre est stable par rapport à 2009, il confirme une légère augmentation (50 en 2006, 52 en 2007, 51 en 2008, 54 en 2009).

Il y a 36 femmes et 19 hommes.

- 41 sont psychologues,
- 11 sont psychiatres,

- 3 sont médecins généralistes.

Sur ces 55 analystes en formation :

- 28 sont de l'agglomération lyonnaise,
- 11 de la région méditerranéenne,
- 9 sont de la région des Savoie,
- 4 de la région grenobloise,
- 3 d'autres localisations (Bourgogne Franche-Comté, Suisse, Fédération de Russie).

Il faut noter que nous n'avons reçu que 8 demandes d'ouverture de dossiers au cours de l'année 2010 (contre 14 en 2009, 10 en 2008, 6 en 2007, 11 en 2006, 9 en 2005).

Lors des 10 réunions de la commission du cursus, 12 dossiers ont été examinés :

- 5 ont été acceptés, dont 3 avec cursus suivi,
- 2 ont été ajournés,
- 5 ont été refusés.

Au cours de ces réunions, nous avons consacré un moment, chaque fois que c'était possible, pour faire le point sur les cursus suivis et échanger à propos des supervisions posant problèmes.

Une réunion de fin de cursus a été organisée, les 5 et 6 février 2010, sous la responsabilité de la Commission d'Enseignement avec la participation des membres du Conseil Exécutif.

- 4 analystes en formation ont eu leur cursus clos et validé,
- 1 analyste en formation a eu son cursus non clos.

Les membres titulaires ayant fonction de formateur ont assuré 13 séminaires de formation. Un séminaire mensuel, intitulé « Débats », consacré aux *Problématiques du narcissisme*, avait la particularité d'être co-animé par 6 membres titulaires ayant fonction de formateur. Ce séminaire a pris fin à l'été 2010, après 3 années de fonctionnement. Nous espérons qu'un nouveau séminaire, sur le même principe, pourra être organisé prochainement. L'Institut propose par ailleurs un séminaire destiné plus particulièrement aux analystes en formation. Ce séminaire qui a pour thème *Technique et pratique psychanalytique* est placé sous la responsabilité du Comité de Direction.

Rappelons que la direction du Centre d'écoute et d'informations psychanalytiques est assurée par F. Brette. Deux groupes de référence, chacun sous la responsabilité d'un titulaire ayant fonction de formateur, permettent aux analystes en formation de se former à la pratique des entretiens préliminaires. Rappelons également, sur le plan de l'organisation, le dispositif des correspondants.

Un colloque franco-britannique réservé aux analystes en formation s'est tenu en septembre 2010 dans les locaux du groupe lyonnais, à l'initiative des analystes en formation de l'Institut de Lyon, avec la participation de membres titulaires du GLPRA ayant fonction de formateur. Ce colloque qui avait reçu le soutien de l'Institut et du bureau du GLP-RA a été organisé en concertation avec des analystes en formation de l'Institut de Paris et de la British Society. Le thème en était *Modalités de l'interprétation dans la clinique contemporaine*. Des analystes en formation anglais, parisiens, grecs, suisses avaient répondu à l'invitation des analystes en formation de l'IPL et ce colloque a été apprécié par l'ensemble des participants pour la qualité scientifique des échanges et pour sa convivialité. Les débats avaient lieu en

français ou en anglais. Une équipe d'analystes en formation s'était chargée du travail de traduction des textes et des interventions spontanées. C'est une expérience qui mérite d'être renouvelée.

Les recettes, ouvertures de dossiers, droits des analystes en formations et droits des anciens analystes en formation, s'élèvent au total à 45.506 €.

#### **4. CENTRE DE FORMATION DU SUD-OUEST (BORDEAUX - TOULOUSE)**

Jacques MIEDZYRZECKI

Le CFSO comporte à la fin de l'année 2011 : 5 formateurs et 23 analystes en formation. Les 5 formateurs sont les mêmes que l'année passée.

Au niveau des analystes en formation l'année écoulée a vu :

une fin de cursus validée

un « mise en congé de formation » pendant un an

quatre nouveaux admis, dont un en cursus suivi

enfin, la sous-commission du Sud-Ouest a prononcé un refus d'admission.

Il y a donc peu de modifications et peu de fin de cursus en raison du nombre d'analystes en formation qui sont « en attente de cas », sept actuellement, ce qui ralentit le déroulement des cursus.

Deux groupes de supervisions collectives fonctionnent actuellement, animés par Marc Babonneau et Michèle Jung, ils sont au complet.

Les supervisions individuelles se répartissent auprès des formateurs toulousains et des deux formateurs parisiens (Annick Sitbon et Michel Vincent) qui utilisent les moyens de télétransmission pour une partie de leur travail auprès des AEF. Ce fonctionnement qui permet une grosse réduction des coûts semble fonctionner à la satisfaction des formateurs et des AEF. Il est à noter que les supervisions de groupe se font essentiellement auprès de formateurs toulousains alors que les individuelles se font avec les formateurs parisiens.

Sur le plan scientifique les séminaires actuels se poursuivent ; il est à noter que nous avons mis en place depuis l'automne un groupe de travail à Bordeaux qui regroupe les formateurs toulousains, les analystes en formation bordelais et un certain nombre d'invités qui ont été acceptés par le Président du Groupe bordelais Jean Picard. Le thème choisi pour cette année est « La règle fondamentale », nous avons prévu de poursuivre ce groupe les années qui suivent. Il a l'avantage de favoriser encore nos échanges avec Bordeaux et de sensibiliser des collègues susceptibles d'intégrer la formation à la SPP.

Sur le plan financier notre situation est saine, elle continue d'être régie par notre convention. Il est à noter qu'elle devra être réétudiée et renouvelée à la fin de cette année.